



LOURMAIS

## COMMUNE DE LOURMAIS

Envoyé en préfecture le 13/12/2024

Reçu en préfecture le 13/12/2024

Publié le

13 DEC. 2024

ID : 035-213501596-20241210-D\_2024\_12\_10\_45-DE

### Extrait du registre des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL Séance du 10 Décembre 2024

Nombre de conseillers en exercice : 11  
Nombre de présents : 10  
Nombre de votants : 10

Date de convocation :  
5 Décembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le dix décembre, à 20 heures 15 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Lourmais sous la Présidence de Monsieur François BORDIN, Maire de Lourmais.

<u>Présents :</u>	
Monsieur BORDIN François	Madame BORDIN Marie-Françoise
Monsieur GAUTIER Michel Henri	Madame BLAIRE Marie-Christine
Madame ROGER-PICHON Laurence	Monsieur MEUNIER Albert
Monsieur GAUTIER Michel Joël	Monsieur BESNARD Cédric
Monsieur PELLE Jérémie	Madame BLAIRE-HUBERT Odile

<u>Absents excusés :</u>	
Madame CHEVILLARD Delphine	

<u>Absent :</u> Néant	
-----------------------	--

Secrétaire de séance désigné : Michel Joël GAUTIER

#### Quorum réuni

\*\*\*\*\*

2024-12-10-45

**Objet : ACTUALISATION DES TARIFS MUNICIPAUX**

**Rapporteur :** François BORDIN

Monsieur le Maire présente aux membres le Conseil Municipal la proposition d'actualisation des différents tarifs municipaux applicables au 1<sup>er</sup> Janvier 2025.

#### Location de salles :

Monsieur le Maire propose une augmentation de 2 % sur l'ensemble des tarifs à l'exception du coût de vaisselle et ménage et une augmentation de 10.00 € sur le coût du chauffage.

.../...

Envoyé en préfecture le 13/12/2024

Reçu en préfecture le 13/12/2024

Publié le

ID : 035-213501596-20241210-D\_2024\_12\_10\_45-DE

### Proposition Grande salle

	Lourmaisien	Extérieurs	Lourmaisien	Extérieurs
Location salle 1 week-end (48h)	de 198.00 € à <b><u>202.00 €</u></b>	de 297.00 € à <b><u>303.00 €</u></b>	de 74.00 € à <b><u>75.00 €</u></b>	de 110.00 € à <b><u>112.00 €</u></b>
Location salle 1 journée (24h)	de 146.00 € à <b><u>149.00 €</u></b>	de 219.00 € à <b><u>223.00 €</u></b>	de 42.00 € à <b><u>43.00 €</u></b>	de 64.00 € à <b><u>65.00 €</u></b>
Vin d'honneur/goûter (3h)	de 42.00 € à <b><u>43.00 €</u></b>	de 64.00 € à <b><u>65.00 €</u></b>	de 17.00 € à <b><u>18.00 €</u></b>	de 27.00 € à <b><u>28.00 €</u></b>
Chauffage obligatoire (du 15/10 au 30/04) <u>y compris pour les associations extérieures</u>	45 €		35 €	
Vaisselle	20 €		Néant	
Lorsque la salle n'est pas rendue dans un état de propreté satisfaisant, l'heure de ménage nécessaire au nettoyage de la salle est facturée <u>y compris pour les associations</u>	80 €		80 €	

L'utilisation des salles est subordonnée au versement d'une caution fixée à 600 euros, par chèque bancaire à l'ordre du Trésor public à remettre au moment de la signature du contrat avec l'attestation de responsabilité civile.

La caution sera restituée après la vérification du matériel, si aucune dégradation n'est constatée.

#### Concessions du cimetière :

- 30 ans : de 94.00 € à **96.00 €**
- 50 ans : de 156.00 € à **159.00 €**

#### Caveaux cinéraires :

- 30 ans : de 47.00 € à **48.00 €**
- 50 ans : de 79.00 € à **81.00 €**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

#### **AUTORISE**

une augmentation sur l'ensemble des tarifs municipaux à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2025.

**VOTE : Unanimité.**

Le Secrétaire de Séance  
Michel Joël GAUTIER

Le Maire,  
François BORDIN

